



PROCÈS-VERBAL de la séance régulière du conseil de la Municipalité de Franklin tenue le 2 février 2026 à 19 h 00 au Centre récréatif de Saint-Antoine-Abbé, sous la présidence de M. Yves Métras, maire.

Sont présents (es) :

Mme Sophie Vincent, conseillère #1	M. Mark Blair, conseiller #4
Mme Lyne McKenzie, conseillère #2	M. Daniel Thibault, conseiller #5
M. Simon Brennan, conseiller #3	Mme Marie-Élaine Morin, conseillère #6

Est absent :

M. Mark Blair, conseiller #4 – Absence motivée

Mme Geneviève Carrière, directrice générale et greffière-trésorière, est aussi présente.

RÉSOLUTION NO. 2026-02-028

1_ OUVERTURE DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE

ATTENDU QUE tous les membres du conseil confirment avoir été dûment convoqués par la directrice générale et greffière-trésorière, au moyen d'un courrier électronique faisant foi de cette convocation;

ATTENDU QUE tous les documents nécessaires à la prise de décision ont été envoyés par courrier électronique aux membres du conseil au moins 72 heures avant le début de la séance;

Il est **PROPOSÉ** par la conseillère Mme Sophie Vincent

APPUYÉ par la conseillère Mme Lyne Mckenzie

Et **RÉSOLU**

D'OUVRIR la séance régulière à 19 h 00 le quorum étant respecté.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION NO. 2026-02-029

2_ ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

ATTENDU QUE les membres du conseil renoncent à la lecture de l'ordre du jour;

Il est **PROPOSÉ** par le conseiller M. Simon Brennan

APPUYÉ par le conseiller M. Daniel Thibault

Et **RÉSOLU**

D'ADOPTER l'ordre du jour et en conséquence il demeure ouvert à toute modification.

Ordre du jour

- 1. Ouverture de la séance régulière**
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
- 3. Adoption de procès-verbaux**
 - 3.1 Procès-verbal de la séance ordinaire du 12 janvier 2026
- 4. Période de questions**
- 5. Ressources humaines**

6. Administration générale

- 6.1 Approbation des paiements émis, comptes à payer et salaires
- 6.2 Adoption du règlement no. 444-2026 portant sur la numérotation des maisons et bâtiments
- 6.3 Acquisition parcelle de terrain aménagement pont Sherrington – Lot 5 620 219
- 6.4 Acquisition parcelle de terrain aménagement pont Sherrington – Lot 5 620 324
- 6.5 Dépôt de la liste des contrats totalisant 25 000\$ et plus (réf. 964.1 CM)
- 6.6 Approbation de la liste préliminaire des personnes endettées pour taxes

7. Sécurité publique

- 7.1 Nomination lieutenant – M. Leclerc
- 7.2 Nomination lieutenant – M. Moïse
- 7.3 Fonds régions et ruralité – Volet 4, coopération et gouvernance municipale – Bonification de l’entente intermunicipale qui encadre le service régional de prévention des incendies

8. Transports et voirie

- 8.1 Appel d’offres – Contrat de déneigement, déglçage et l’entretien d’hiver / 2026-2031

9. Hygiène du milieu

- 9.1 Dépôt rapport d’activités de la technicienne en assainissement des eaux décembre 2025

10. Urbanisme et environnement

11. Loisirs, culture et vie communautaire

- 11.1 Rapport mensuel des activités au niveau des loisirs et des communications
- 11.2 Tarification camp de jour 2026

12. Développement économique

13. Correspondance

14. Divers

15. Période de questions

16. Levée de la séance

Adoptée à l’unanimité

3_ADOPTION DE PROCÈS-VERBAUX

RÉSOLUTION 2026-02-030

3.1_ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 12 JANVIER 2026

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance du procès-verbal de la séance du 12 janvier 2026;

Il est **PROPOSÉ** par la conseillère Mme Sophie Vincent
APPUYÉ par la conseillère Mme Marie-Élaine Morin
Et **RÉSOLU**

D’ADOPTER le procès-verbal tel que rédigé et que tous les membres du conseil présents attestent l’avoir lu et le déclarant conforme aux prises de décision.

Adoptée à l’unanimité

4_PÉRIODE DE QUESTIONS

Avant d’amorcer la période de questions, M. Yves Métras, maire, invite les citoyens souhaitant intervenir à s’identifier et à mentionner la rue où ils résident avant de poser leur question. Cette procédure permet au conseil de savoir à qui il s’adresse et de faciliter les suivis au besoin.

M. Métras rappelle également que les membres du conseil municipal demeurent attentifs et disponibles pour répondre aux questions des citoyens, et qu’ils s’efforcent de le faire de manière ouverte, respectueuse et diplomate. En contrepartie, il souligne que le conseil

s'attend au même comportement de la part des citoyens et que tout haussement de ton ne sera pas toléré.

5_RESSOURCES HUMAINES

6_ADMINISTRATION GÉNÉRALE

RÉSOLUTION NO. 2026-02-031

6.1_APPROBATION DES DÉBOURSÉS, COMPTES À PAYER ET SALAIRES

ATTENDU QUE les membres du conseil déclarent avoir pris connaissance de la liste des dépenses du mois, et ce pour le bon fonctionnement de l'administration municipale;

Il est **PROPOSÉ** par le conseiller M. Daniel Thibault

APPUYÉ par le conseiller M. Simon Brennan

Et **RÉSOLU**

D'APPROUVER la liste des dépenses du mois selon les listes déposées à la séance régulière du 2 février comme suit :

Liste des comptes à payer au 2 février 2026	140 164.04 \$
Liste des salaires émis entre le 1 ^{er} et le 31 janvier 2026	23 125.82 \$
Liste des paiements émis du 13 au 02 février 2026	127 890.47 \$

QUE les présentes listes soient reconnues comme faisant partie intégrante du présent procès-verbal et qu'elles soient dûment conservées dans le registre prévu à cet effet, sans être annexé au procès-verbal.

Je, Geneviève Carrière, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Franklin, certifie qu'il y a des fonds nécessaires pour le paiement de tous les comptes ci-dessus décrits.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION NO. 2026-02-032

6.2_ADOPTION DU RÈGLEMENT NO. 444-2026 PORTANT SUR LA NUMÉROTATION DES MAISONS ET DES BÂTIMENTS

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion ainsi qu'un projet de règlement numéro 444-2026 ont été déposés à la séance régulière du 12 janvier 2026;

Il est **PROPOSÉ** par la conseillère Mme Sophie Vincent

APPUYÉ par la conseillère Mme Lyne Mckenzie

Et **RÉSOLU**

QUE le règlement numéro 444-2026 portant sur la numérotation des maisons et bâtiments soit adopté tel que présenté et annexé à la présente séance pour en faire partie intégrante.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION NO. 2026-02-033

6.3_ACQUISITION PARCELLE DE TERRAIN AMÉNAGEMENT PONT SHERRINGTON – LOT 5 620 219

CONSIDÉRANT les travaux d'aménagement du pont Sherrington ainsi que l'acquisition, par la municipalité, d'une parcelle de terrain à cette fin;

CONSIDÉRANT la convention d'achat intervenue entre les parties et signée en avril 2018;

Il est **PROPOSÉ** par la conseillère Mme Lyne Mckenzie
APPUYÉ par le conseiller M. Simon Brennan
Et **RÉSOLU**

QUE le conseil municipal autorise le versement d'un montant total de 850 \$ à Claudio et Antonio Bardetti, incluant les frais incidents.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION NO. 2026-02-034

6.4_ACQUISITION PARCELLE DE TERRAIN AMÉNAGEMENT PONT SHERRINGTON – LOT 5 620 324

CONSIDÉRANT les travaux d'aménagement du pont Sherrington ainsi que l'acquisition, par la municipalité, d'une parcelle de terrain à cette fin;

CONSIDÉRANT la convention d'achat intervenue entre les parties et signée en mars 2018;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal prend connaissance de la correspondance reçue de M. Pierre Séguin, par laquelle il sollicite un réajustement du montant convenu lors de la signature de ladite convention en 2018 en démontrant les frais qu'il a dû absorber depuis cette date;

Il est **PROPOSÉ** par la conseillère Mme Sophie Vincent
APPUYÉ par la conseillère Mme Marie-Élaine Morin
Et **RÉSOLU**

QUE le conseil municipal autorise le versement d'un montant total de 1 229,84 \$ à M. Pierre Séguin incluant les frais incidents.

Adoptée à l'unanimité

6.5_DÉPÔT DE LA LISTE DES CONTRATS TOTALISANT 25 000 \$ ET PLUS (RÉF. 964.1 CM)

CONSIDÉRANT QUE l'article 964.1 de la Loi du Code municipal stipule que la municipalité doit publier sur son site internet au plus tard le 31 mars de chaque année, la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ passés au cours du dernier exercice financier complet précédent avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense qui dépasse 25 000 \$;

Liste des contrats de 2000\$ et plus pour les fournisseurs dont la dépense totale est supérieure à 25 000\$ pour l'année 2025.

NOM	DESCRIPTION	MONTANT
9386-0120 QUÉBEC INC	Location de conteneurs - écocentre	52 286.67 \$
AGENCE DU REVENU DU CANADA	Déductions à la source - Janvier à décembre	81 487.13 \$
ALI EXCAVATION INC	Réfection Montée Gervais	242 600.93 \$
COMM. TREMBLAY MÉNARD	Enseignes entrées de la municipalité	37 424.36 \$
FQM ASSURANCES INC.	Honoraires assurances - bâtiments - véhicules - responsabilité	45 460.63 \$
GESTION EAUKE INC.	Honoraires professionnels -Gestion des eaux usées et potable	25 600.19 \$
HYDRO QUÉBEC	Électricité infrastructures municipales	54 185.33 \$
LLG CPA INC	Audit 2024 - Rapport financier Audit TECQ et RecycQuébec	21 270.38 \$ <u>4 139.10 \$</u>
LES ÉQUIPEMENTS T.M. INC	Souffleuse Normand N98-310H Tracteur Kioti Ck4020SE cab	19 340.78 \$ <u>52 313.63 \$</u>
M.R.C. LE HAUT ST-LAURENT	Quote-parts 2026	285 736.00 \$
MINISTÈRE DES FINANCES	Service de Sureté du Québec	262 837.00 \$
PAVAGES M.C.M. INC.	Contrat de déneigement Nivelement divers chemins municipaux Divers travaux asphaltage	314 778.92 \$ 16 914.02 \$ <u>80 367.53 \$</u>
P.G. SOLUTIONS INC	Contrat entretien logiciels municipaux	27 855.58 \$
POIRIER ANNIE , INGÉNIEURE	Plans & devis - Rang Grimshaw et addenda montée Gervais	40 413.71 \$
REVENU QUÉBEC	Déductions à la source - Janvier à décembre	238 203.64 \$
ROBERT DAOUTS & FILS	Contrats enlèvement des ordures et recyclage	231 093.98 \$
SINTRA INC.	Libération retenue 5% chemin Brooks Libération retenue 5% chemin Welsh Libération retenue 5% chemin Wilson	25 056.32 \$ 34 578.52 \$ <u>2 754.55 \$</u>
STE-MARIE AUTOMOBILES	Camion Syverado 2500 Duramax 2026	85 477.96 \$
UNIVAR SOLUTIONS CANADA LTD	Sulfate pour usine épuration	25 134.69 \$
	TOTAL:	<u>2 307 311.55 \$</u>

RÉSOLUTION NO. 2026-02-035**6.6_APPROBATION DE LA LISTE PRÉLIMINAIRE DES PERSONNES ENDETTÉES POUR TAXES**

CONSIDÉRANT l'article 1022 du Code municipal mentionnant que le secrétaire-trésorier doit préparer un état indiquant les noms et états de toutes personnes endettées envers la municipalité pour taxes municipales, tels que désignés au rôle d'évaluation;

CONSIDÉRANT que cet état est soumis au conseil séance tenante pour approbation;

Il est **PROPOSÉ** par le conseiller M. Daniel Thibault

APPUYÉ par la conseillère Mme Sophie Vincent

Et **RÉSOLU**

QU'une lettre recommandée soit envoyée aux propriétaires concernés les avisant d'acquitter leurs arrérages de taxes indiqués sur leur compte, et ce avant le 26 février 2026.

Qu'à défaut, la directrice générale et greffière-trésorière ou la directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe, soit mandatée à transmettre à la MRC le Haut-Saint-Laurent l'état des immeubles à être vendus pour taxes municipales impayées.

Adoptée à l'unanimité

7_SÉCURITÉ PUBLIQUE

RÉSOLUTION NO. 2026-02-036

7.1_NOMINATION LIEUTENANT – M. EMANUEL LECLERC

CONSIDÉRANT qu'un appel de candidature afin de pourvoir deux postes de lieutenant a été affiché à l'interne du service incendie de Franklin;

CONSIDÉRANT QUE trois candidats ont postulé pour ce poste;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection et du directeur incendie, Monsieur Maxime Maheux;

Il est **PROPOSÉ** par le conseiller M. Daniel Thibault

APPUYÉ par la conseillère Mme Lyne Mckenzie

Et **RÉSOLU**

D'ACCEPTER la candidature de M. Leclerc, employé 22-0007, au poste de lieutenant pour le service incendie de Franklin en date du 1^{er} janvier 2026.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION NO. 2026-02-037

7.2_NOMINATION LIEUTENANT – M. ALEXANDRE MOÏSE

CONSIDÉRANT qu'un appel de candidature afin de pourvoir deux postes de lieutenant a été affiché à l'interne du service incendie de Franklin;

CONSIDÉRANT QUE trois candidats ont postulé pour ce poste;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection et du directeur incendie, Monsieur Maxime Maheux;

Il est **PROPOSÉ** par la conseillère Mme Lyne Mckenzie

APPUYÉ par le conseiller M. Simon Brennan

Et **RÉSOLU**

D'ACCEPTER la candidature de M. Alexandre Moïse, employé 22-0010, au poste de lieutenant pour le service incendie de Franklin en date du 1^{er} janvier 2026.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION NO. 2026-02-038

7.3_FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ – VOLET 4, COOPÉRATION ET GOUVERNANCE MUNICIPALE – BONIFICATION DE L'ENTENTE INTERMUNICIPALE QUI ENCADRE LE SERVICE RÉGIONAL DE PRÉVENTION DES INCENDIES

ATTENDU QUE la Municipalité de Franklin reconnaît avoir lu et pris connaissance du Guide du demandeur concernant le volet – *Coopération et gouvernance municipale du Fonds régions et ruralité, sous-volet Coopération intermunicipale* ;

ATTENDU QUE les organismes municipaux membre du service régional de prévention des incendies ci-dessous, désirent présenter un projet de bonification de l'entente intermunicipale qui encadre le service régional de prévention des incendies dans le cadre du volet – *Coopération et gouvernance municipale du Fonds région et ruralité* ;

Elgin	Ormstown
Franklin	Saint-Anicet
Hinchinbrooke	Sainte-Barbe
Howick	Très-Saint-Sacrement

ATTENDU QUE les Orientations ministérielles en matière de sécurité incendie, déposées en mars 2025, par le ministère de la Sécurité publique rendent obligatoire l'adoption et la mise en œuvre de plusieurs programmes de prévention des incendies par les municipalités et les MRC;

ATTENDU QUE la mise en œuvre et le suivi de ces programmes obligatoires entraînent une augmentation significative des responsabilités et des besoins en ressources humaines spécialisées en prévention des incendies;

ATTENDU QUE la MRC et les municipalités locales faisant partie de l'entente intermunicipale relative aux services régionaux veulent bonifier l'entente en prévention des incendies en cours avec l'ajout d'une ressource en prévention des incendies;

ATTENDU QU'un appel de projet est en cours, du 5 janvier au 17 avril 2026, dans le cadre du volet 4 – Coopération et gouvernance municipale du Fonds régions et ruralité (FRR);

ATTENDU QUE l'objectif de ce volet est d'assurer une prestation de services de qualité aux citoyennes et aux citoyens en établissant des collaborations structurantes et durables entre les municipalités et en renforçant la gouvernance municipale, notamment au moyen de regroupement de municipalités;

ATTENDU QUE dans des appels de projets antérieurs, différents projets visant l'embauche d'une ressource en prévention incendie se sont révélés fructueux;

ATTENDU QUE la participation à cet appel de projet permettrait de financer 50% des dépenses associées à l'embauche et au travail d'une nouvelle ressource en prévention incendie

Il est **PROPOSÉ** par la conseillère Mme Lyne Mckenzie

APPUYÉ par le conseiller M. Simon Brennan

Et **RÉSOLU**

QUE le conseil de la municipalité de Franklin s'engage à participer au projet de bonification de l'entente intermunicipale en prévention des incendies avec l'ajout d'une ressource en prévention des incendies;

QUE le conseil accepte d'assumer une partie des coûts, à savoir l'apport minimal exigé dans le cadre du programme;

Le conseil nomme la MRC du Haut-Saint-Laurent responsable du projet, et autorise le dépôt du projet dans le cadre du volet – Coopération et gouvernance municipal du Fond régions et ruralité, sous volet Coopération intermunicipale;

D'AUTORISER la directrice générale et greffière-trésorière à signer tout document nécessaire ou utile ou demandé par la MRC du Haut-Saint-Laurent responsable du projet aux fins de la présente demande de subvention.

Adoptée à l'unanimité

8_TRANSPORT ET VOIRIE

RÉSOLUTION NO. 2026-02-039

8.1_APPEL D'OFFRES – CONTRAT DE DÉNEIGEMENT, DÉGLAÇAGE ET L'ENTRETIEN D'HIVER DU RÉSEAU ROUTIER 2026-2031

ATTENDU QUE la Municipalité de Franklin a procédé à un appel d'offres public par l'entremise du système électronique d'appel d'offres (SEAO) pour le déneigement, le déglçage et l'entretien d'hiver du réseau routier municipal ;

ATTENDU QUE ledit appel d’offres prévoyait :

- Option 1 : un contrat pour la période de 2026 à 2028 ;
- Option 2 : un contrat pour la période de 2026 à 2031 ;

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu quatre soumissions conformes à savoir :

	SOUSSIONNAIRES	OPTION 1 2026 @ 2028 Prix (txs incluses)	OPTION 2 2026 @ 2031 Prix (txs incluses)
1	Les Pavages M.C.M. inc.	887 147.61 \$	1 929 518.96 \$
2	Les Pavages Ultra inc.	840 546.66 \$	2 156 407.21 \$
3	Excavation Bourdeau	1 002 648.23 \$	2 623 117.83 \$
4	Serge Côté Transport	845 054.36 \$	-----

ATTENDU QU’après analyse des soumissions reçues, le Conseil municipal a décidé de retenir l’option 2, soit un contrat pour la période de 2026 à 2031 ;

ATTENDU QUE la plus basse soumission conforme pour l’option 2 a été déposée par Les Pavages M.C.M. inc., pour un coût total de **1 929 518,96 \$**, taxes incluses ;

Il est **PROPOSÉ** par le conseiller M. Daniel Thibault
APPUYÉ par la conseillère Mme Marie-Élaine Morin
Et **RÉSOLU**

QUE le Conseil municipal accepte la soumission de « **Les Pavages M.C.M. inc.** » et lui octroie, selon l’option 2, le contrat de déneigement et d’entretien d’hiver du réseau routier municipal pour la période de 2026 à 2031, pour un coût total de **1 929 518,96 \$**, taxes incluses, et autorise la directrice générale et greffière-trésorière à signer au nom de la Municipalité de Franklin ce contrat.

Adoptée à l’unanimité

9_HYGIÈNE DU MILIEU

9.1 DÉPÔT DU RAPPORT D’ACTIVITÉS DE LA TECHNICIENNE EN ASSAINISSEMENT DES EAUX – NOVEMBRE 2025

Les rapports d’activités de la technicienne en assainissement des eaux pour le mois de décembre 2025 est déposé au conseil, avec dispense de lecture.

10_URBANISME ET ENVIRONNEMENT

11_LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

11.1_RAPPORT MENSUEL DES ACTIVITÉS AU NIVEAU DES LOISIRS ET DES COMMUNICATIONS

Le rapport des activités liées aux loisirs et aux communications du mois décembre est déposé au conseil, avec dispense de lecture.

RÉSOLUTION NO. 2026-02-040

11.2_TARIFICATION CAMP DE JOUR 2026

ATTENDU QUE la Municipalité de Franklin offre un service de camp de jour estival destinés aux enfants du territoire;

ATTENDU QUE le conseil souhaite établir la tarification applicable au camp de jour pour l'été 2026;

Il est **PROPOSÉ** par la conseillère Mme Marie-Élaine Morin
APPUYÉ par la conseillère Mme Sophie Vincent
Et **RÉSOLU**

D'ADOPTER la tarification suivante, à savoir :

	Tarif - 1 ^{er} enfant	Tarif - 2 ^e enfant	Tarif - 3 ^e enfant et +
Résidents	115 \$	110 \$	105 \$
Non-résidents	185 \$	180 \$	175 \$

QUE la période d'opération du camp de jour soit fixée du 29 juin au 21 août 2026, et que l'ensemble des frais d'inscription soit acquitté au début du camp de jour.

Adoptée à l'unanimité

12_DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

13_CORRESPONDANCE

14_DIVERS

15_PÉRIODE DE QUESTIONS

Avant d'amorcer la deuxième période de questions, M. Yves Métras, maire, invite les citoyens souhaitant intervenir à s'identifier et à mentionner la rue où ils résident avant de poser leur question. Cette procédure permet au conseil de savoir à qui il s'adresse et de faciliter les suivis au besoin.

M. Métras rappelle également que les membres du conseil municipal demeurent attentifs et disponibles pour répondre aux questions des citoyens, et qu'ils s'efforcent de le faire de manière ouverte, respectueuse et diplomate. En contrepartie, il souligne que le conseil s'attend au même comportement de la part des citoyens et que tout haussement de ton ne sera pas toléré.

RÉSOLUTION NO. 2026-02-041

16_LEVÉE DE LA SÉANCE

CONSIDÉRANT que les sujets de l'ordre du jour ainsi que la période de questions sont épuisés;

Il est **PROPOSÉ** par le conseiller M. Daniel Thibault
APPUYÉ par le conseiller M. Simon Brennan
Et **RÉSOLU**

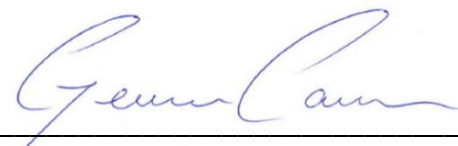
DE lever la séance régulière du conseil municipal du 2 février 2026 à 19 h 20.

Adoptée à l'unanimité

Je, Yves Métras, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.



M. Yves Métras
Maire



Mme Geneviève Carrière
Directrice générale et greffière-trésorière